AVIS DE CONSULTATION RESTREINTE N° DNCMP/287 /F/2026-2027 POUR LA RESTAURATION DES ETUDIANTS LOGES A L'UNIVERSITE DU BURUNDI POUR L'EXERCICE BUDGETAIRE 2026-2027 (marché à commande)

Date de publication : 05. / 11.. /2026

Date d'ouverture des offres : 19 /..11../2026

0. Objet

Le Ministère de l'Education Nationale et de la Recherche Scientifique, représentée par Université du Burundi invite, par le présent Appel d'Offres, les candidats suivants :

1. 10 BUILDING AND BUSINESS
2. CIZA OLIVIER
3. COOPERATIVE LE GRENIER DU BONHEUR,
4. DUHA BUSINESS COMPANY
5. EAST AFRICAN SUPER MARKET,
6. FRICOM
7. GABRIELO LIMITED DISTRIBUTION,
8. GASENYI BUSINESS GROUP,
9. GIFT LIGHT BUSINESS COMPANY,
10. HARERIMANA ELIAS
11. HOME PHONE
12. JENGIFAR,
13. JODIA COMPANY,
14. LIVING GROUP
15. NICO COMPANY

16. NIYO BUSINESS COMPANY

17. NIYONKURU ERIC

17. NKURANGA JEAN BOSCO

18. NTUMA GROUP

19. SACOF

20. SASA BUSINESS COMPANY

21. SOMUTEMO,

22. STJO

23. VIVAQUA

à présenter leurs offres sous pli fermé, pour la fourniture des vivres et non vivres (2 lots) à l'Université du Burundi pour l'exercice 2026-2027.

1. Financement du marché

Le marché sera financé par le Gouvernement du Burundi sur le Budget Général de l'Etat pour l'exercice 2026-2027.

2. Allotissement

Le présent marché est constitué de 2 lots composés comme suit :

N° lot	Désignation
1	6 000 kg de Viande sans os à livrer aux campus de Bujumbura et au campus zege à Gitega
	3 120 litres d'huile de coton à livrer aux campus de Bujumbura et au campus zege à Gitega
	480 kg d'oignons blancs à livrer aux campus de Bujumbura et au campus zege à Gitega
2	1 216 000 pièces de pain sandwich à livrer au campus de Bujumbura et au campus zege à Gitega

Le candidat peut soumissionner sur un seul lot ou sur les 2 lots à la fois.

3. Spécification du marché

La passation du Marché sera conduite par un Avis de consultation restreinte tel que défini dans le Code des Marchés Publics du Burundi.

4. Condition de participation.

La participation au marché est ouverte, à égalité de conditions, à toutes les personnes physiques ou morales [qu'elles participent à titre individuel ou dans le cadre d'un groupement (consortium) de candidats] et possédant les conditions juridiques, techniques et les capacités financières nécessaires à l'exécution du marché.

Ne peut participer à l'appel d'offres tout candidat concerné par l'une des règles d'incapacité énumérée à l'article 161 du Code des Marchés publics.

5. Consultation et acquisition du dossier d'appel d'offres

Le dossier d'appel d'offres peut être obtenu tous les jours ouvrables de 8 h à 15h00 et à l'adresse suivante :

Université du Burundi, Campus Mutanga,

Bâtiment du Rectorat bureau n°25

Il peut être consulté sur le Site : www. armp.bi de l'Autorité de Régulation des Marchés Publiques.

Il peut être obtenu à la même adresse contre un bordereau de versement **de 100 000 FBU (CENT MILLE FRANCS BURUNDAIS) au compte n° CC10003 ouvert à la BRB au nom de l'OBR.**

Les candidats qui n'auront pas acheté le dossier d'appel d'offres ne seront pas acceptés.

Les offres doivent être rédigées en langue française et uniquement au moyen du formulaire de soumission type inclus dans le dossier d'appel d'offres, dont les dispositions et le format doivent être strictement respectés.

Toute question concernant le présent Avis d'Appel d'Offres doit être adressée par écrit à l'adresse suivante :

Université du Burundi, Campus Mutanga, secrétariat du Recteur de l'Université du Burundi, Tél : 22213468 en mentionnant la référence de publication indiquée en haut de page, au moins 10 jours calendriers au plus tard avant la date limite de remise des offres figurant au point 9.

6. Garantie bancaire de soumission et présentation de l'offre

Une garantie bancaire de soumission suivant le modèle en annexe II doit être fourni en même temps que l'offre.

Elle est fixée à :

LOT 1	4 800 000 BIF
LOT 2	18 000 000 BIF

Son absence est causée de rejet pur et simple de l'offre lors de l'analyse.

Les offres sous plis fermés rédigées en langue française et en six exemplaires dont un original et cinq copies marquées comme tel seront remises par les soins du candidat au plus tard le …./…./2026 à 10 heures à l'adresse suivante : Université du Burundi, Campus Mutanga, bâtiment du Rectorat, bureau n°25

Les offres doivent être paginées, paraphées et comprendre une table des matières.

7. Validité des offres

Les offres sont valables pendant une période de 90 jours calendaires à compter de la date limite de remise des offres.

8. Date limite de dépôt des offres

Toutes les offres doivent être déposées à l'adresse indiquée ci-dessus au plus tard le ….. /… ../2026 à 10 heures précises.

Toute offre reçue après la date limite ne sera pas prise en considération.

9. Séance d'ouverture des offres

Les offres seront ouvertes en présence des candidats qui souhaitent être présents à l'ouverture ou de leurs représentants et d'un représentant de la Direction Nationale de

Contrôle des Marchés Publics dans la salle des réunions du Rectorat, bureau n°27, le 19../11/ 2026 à 10 heures 30 minutes.

Le Procès-verbal d'ouverture sera contresigné par tous les candidats présents et d'un représentant de la Direction Nationale de Contrôle des Marchés Publics et une copie de ce procès-verbal est transmise à la Direction Nationale de Contrôle des Marchés Publics.

11 Critères de qualification

11.1. Documents constituant l'offre technique :

a) Documents administratifs :

- La caution bancaire de soumission ;
- Les preuves d'achat du Dossier d'Appel d'offres portant le numéro du marché ;
- L'attestation de non redevabilité aux impôts et taxes délivrée par l'Office Burundais des Recettes (O.B.R) encours de validité ;
- L'habilitation du signataire à engager le candidat ;
- Le Certificat d'Immatriculation Fiscale (N I F) ;
- L'attestation de non redevabilité délivrée par l'I.N.S.S en original et en cours de validité ;
- L'attestation de capacité financière délivrée par une une banque ou microfinance agréée d'un montant de 300 000 000 BIF pour le lot N°1 et 800 000 000 BIF pour le lot N°2 ;
- L'adresse fixe et connue du candidat (Téléphone, lieu du domicile, et lieu du siège social) doit figurer sur tout document établi par le candidat lors de la constitution de son offre ;
- Les statuts de la Société (personne morale) ;
- Le Registre de commerce ;
- L'Acte d'engagement ;
- L'attestation de non faillite.

b) Documents techniques

- Les spécifications techniques proposées.

11.2. **Documents constituant l'offre financière :**

- L'acte de soumission ;
- Le devis quantitatif et estimatif;
- Bordereau des prix unitaires ;
- Le délai d'exécution.

N.B : l'absence ou la non-conformité de l'un des documents entraine le rejet de l'offre lors de l'analyse conformément à l'article 183 du code des Marché Publics.

Fait à Bujumbura, le 4/11/2026.

LA PERSONNE RESPONSABLE DES MARCHES PUBLICS

A L'UNIVERSITE DU BURUNDI

Prof. BARARUNYERETSE Prudence

UNIVERSITE DU BURUNDI
Cabinet du
Recteur
B.P. 1550